

ASSOCIATION



Pour une véritable transition énergétique

## L'ASSOCIATION NÉGAWATT A BESOIN DE VOUS !

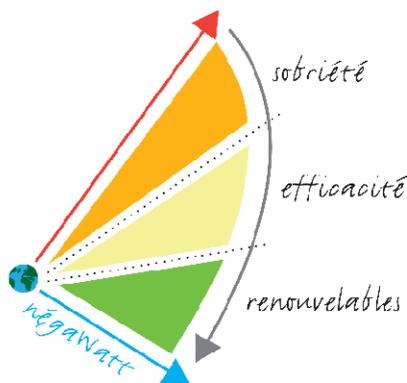
### Qui sommes-nous ?

L'Association négaWatt a été créée en 2001 par une poignée d'indignés de l'énergie, souhaitant promouvoir des solutions face aux problématiques du changement climatique, du pic pétrolier, des dangers et des limites du nucléaire.

Aujourd'hui, l'Association négaWatt agit, dans un objectif d'intérêt général, en faveur d'un modèle énergétique répondant aux grands enjeux environnementaux, sociaux, économiques et géo-politiques.

Ce modèle est fondé sur trois éléments indissociables composant la démarche négaWatt : **sobriété** dans les usages, **efficacité énergétique** à tous les niveaux de la production et de la consommation, recours prioritaire aux **énergies renouvelables**.

L'association rassemble aujourd'hui **près de 1000 membres**, parmi lesquels de nombreux experts et professionnels de l'énergie mais aussi **de plus en plus de citoyens convaincus par notre démarche et par nos actions, et souhaitant nous soutenir**.



La démarche négaWatt

### Contact

Association négaWatt

contact@negawatt.org

06 64 52 63 42

[www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

## Quelles sont nos missions ?

**1 Partager des connaissances et expériences, mais aussi des questionnements** au sein d'un réseau de personnes aux profils aussi variés que complémentaires (énergéticiens, économistes, sociologues, architectes, etc.). L'Université d'Automne de l'association est l'un des événements privilégiés permettant de riches échanges.

➔ Les échanges du débat national sur la transition énergétique ont fait apparaître que **le scénario négaWatt est, à l'heure actuelle, le scénario énergétique le plus abouti en France** (des calculs annualisés, des milliers de paramètres qui évoluent sur une période de 40 ans).

**2 Traduire notre vision d'un avenir énergétique soutenable sous la forme d'un scénario de transition énergétique** régulièrement mis à jour, conçu pour éclairer et nourrir les nécessaires et urgentes décisions politiques. Sa dernière version publiée en 2011 a été complétée en 2013 par l'analyse de son impact socio-économique.

**3 Élaborer et proposer des solutions concrètes et réalistes** pour la mise en œuvre rapide d'une transition énergétique active et démocratique, ancrée dans les territoires et portée par tous les acteurs : Etat, collectivités locales, entreprises et citoyens. Nos analyses et propositions ont été portées par de nombreux participants au **Grenelle de l'environnement et au débat national sur la transition énergétique**. Certains objectifs et mesures préconisés par l'Association négaWatt ont d'ailleurs été repris à l'issue de ces débats nationaux.

**4 Expliquer et promouvoir notre démarche et nos propositions**, à travers de nombreuses interventions « grand public » ou ciblées (élus, professionnels, étudiants, ...), un site internet, ou encore la publication de livres (le *Manifeste négaWatt* en 2012, et *Changeons d'énergies* en 2013).

## Pourquoi nous soutenir ?

D'abord pour **partager cette vision d'un avenir énergétique soutenable** : celle d'une transition vers un monde respectueux des ressources naturelles, répondant équitablement et à un juste prix aux besoins essentiels de chacun, créant richesse et emploi dans nos territoires. Ensuite, pour **élargir et renforcer le cercle de réflexion et de partage de l'association**. Enfin, pour **augmenter notre représentativité et notre légitimité** : plus nous serons nombreux, plus nous aurons des chances d'être entendus.

Soutenir l'Association négaWatt, c'est aussi nous **donner les moyens financiers de continuer à travailler en toute indépendance** pour actualiser le scénario, réaliser des expertises complémentaires, mettre en œuvre des solutions concrètes, diffuser nos idées et nos propositions, convaincre toujours plus de monde et rendre la transition énergétique toujours plus désirable.

**Si nous voulons gagner ensemble le pari de la transition énergétique, nous avons besoin dès aujourd'hui de votre soutien pour maintenir et amplifier notre action.**

## Comment nous soutenir ?

Le soutien de chaque sympathisant est essentiel, **la moindre contribution compte !**

- **Devenez acteur de la transition énergétique**  
et adoptez la démarche négaWatt,
- **Relayez la démarche négaWatt** dans votre famille, votre entourage, votre réseau professionnel,
- **Commandez les publications** de l'association sur [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org) pour vous-même ou pour offrir,
- **Adhérez, faites un don ou ...**  
faites les deux en même temps !



➡ L'association est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent partager et faire avancer nos idées, **alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !**

## Adhésion ou don : comment faire ?

### Pour adhérer (personnes physiques uniquement)

- Connectez-vous sur [www.negawatt.org/adherer-p24.html](http://www.negawatt.org/adherer-p24.html) et remplissez le bulletin d'adhésion en ligne.
- S'il ne vous est pas possible d'adhérer *via* internet, vous pouvez faire la demande d'un bulletin d'adhésion en version papier en nous appelant au 06 64 52 63 42 ou par e-mail à [contact@negawatt.org](mailto:contact@negawatt.org)

#### En devenant adhérent :

- Vous **renforcez notre action** et vous contribuez à sa diffusion,
- Vous **recevez régulièrement par e-mail notre lettre d'information** et êtes ainsi tenu informé des activités et travaux de l'association,
- Vous avez la possibilité **de participer et de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle**,
- Vous pouvez **prendre part à l'Université d'Automne** organisée chaque année par l'association.



Université d'Automne de l'association

### Pour faire un don

- **Vous êtes un particulier** : connectez-vous sur [www.negawatt.org/faire-un-don.php](http://www.negawatt.org/faire-un-don.php) et remplissez le formulaire proposé, vous deviendrez alors **donateur** de l'association. Vous pouvez bien entendu être adhérent et donateur.
- **Vous êtes une personne morale** : contactez-nous par e-mail à [contact@negawatt.org](mailto:contact@negawatt.org) pour devenir **mécène** de l'association.

➡ Nous vous rappelons que l'adhésion et le don sont déductibles à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu. **Si vous êtes imposable, pour 40 euros versés à l'association, vous ne paierez en réalité que 14 euros.** Pour les entreprises, les dons sont déductibles à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés.